

## Fiche action 2013

# Prévenir les violences intra familiales par la prise en charge des auteurs de violences – maintenir le lien parents – enfants

### 1. Description de l'action

Des entretiens individuels sont menées avec les auteurs de violences par une psychologue qualifiée pour

- Aider à sortir du déni, identifier leurs comportements violents
- Favoriser l'expression des ressentis et permettre de gérer la colère
- Travailler sur les origines de leur brutalité et leur manque d'empathie envers leur conjoint
- Développer leur responsabilité par rapport aux actes
- Amener la personne au changement de comportement.

Des formations peuvent également être proposées à des groupes cibles divers (intervenants sociaux, personnel médical, police ...) pour faire connaître les mécanismes des violences conjugales, les stratégies et les enjeux, analyser les conséquences des violences sur le groupe social, modifier les représentations.

### 2. Pilotage

Texte existant

### 3. Porteur de projet

Association APPUIS 3 bd du président Roosevelt 68200 Mulhouse

### 4. Acteurs en charge de l'action

L'association APPUIS est en charge de l'action en lien avec un comité de pilotage constitué par

- la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité
- le CIDFF
- le Planning Familial
- le Mouvement du Nid
- l'UDAF
- l'ASFMR
- le SPIP

5. **calendrier prévisionnel** : action permanente

### 6. Dispositif de suivi

Statistiques relatives

- au nombre de personnes rencontrées et d'entretiens réalisés ainsi que les consultations demandées et non honorées (il est difficile pour les auteurs de violences de consulter : certains ne viennent qu'à la 2ème ou 3ème demande de rendez-vous)
- aux orientations en amont et en aval, la provenance géographique, la fourchette des âges.

Une fiche d'évaluation est remplie par les consultants.

7. **budget prévisionnel 2013 : 13 350 €**

## 8. Financements

**Etat : FIPD + DRDFE**

**Direction Interrégionale des Services pénitentiaires**

**Ville de Mulhouse**

Maitrise d'œuvre d'action additionnelle : un logement dédié à l'exercice du droit de visite parental

L'association APPUIS gère un logement T4 à Mulhouse, dédié à des parents titulaires de l'autorité parentale, à qui le tribunal accorde un droit de visite et d'hébergement de leur(s) enfant(s) et dont le mode d'habitat ne permet pas d'exercer ce droit. Contact téléphonique : 03 89 52 32 35